



---

**Rapport annuel du STT du CIUSSS du NÎM-CSN**  
**1er avril 2023 au 31 mars 2024**

## Table des matières

Rapport comité permanence .....	3
Rapport Santé et sécurité au travail .....	5
Rapport annuel du comité d'information et mobilisation.....	11
Rapport annuel comité griefs et litiges .....	20

## Rapport comité permanence

Tout d'abord, au courant de l'année le comité a fait face à deux démissions soit celle d'Alexandre Paquet et celle de Malicka Mayard. Les deux fûts remplacés respectivement par Olivier Rodriguez et Chantal Roy, et ce, jusqu'aux élections. Les membres du comité se sont rencontrés régulièrement afin de discuter des différents défis qu'ils doivent surmonter ainsi que pour partager qu'elles sont les sujets les plus souvent abordés par les travailleurs dans leurs bureaux syndicaux. Le présent rapport traitera majoritairement de ces sujets.

### **La grève :**

À l'automne 2023, le STT du CIUSSS du NÎM-CSN a connu une grève en front commun, qui fût la plus longue grève que le réseau de la santé et des services sociaux a connue. Cette période aura marqué tout le monde et le comité permanence n'en fait pas exception, les bureaux ont dû être fermés pendant les 11 jours de grèves et les responsables à la permanence ont eu la charge de lignes de piquetage un peu partout dans le CIUSSS. Outre la fermeture des bureaux qui a occasionné des retards dans certains dossiers, les officiers ont eurent à répondre a beaucoup de questions concernant la grève entre autres concernant son déroulement et ses conséquences.

### **Les chèques de grève :**

Suite à la grève, les membres du comité permanence ont aidé à la distribution des chèques de grèves puis ils ont été partis intégrants du fonctionnement pour remettre les centaines de chèques qui continuaient d'être réclamés malgré les nombreuses journées de distributions. Il est à noter que ces tâches ont perduré plusieurs mois.

### **Temps supplémentaire :**

Comme chaque année, un des sujets les plus fréquents dans tous les bureaux syndicaux a été le non-respect du tour de rôle dans l'octroi des temps supplémentaires. Plusieurs interventions ont été faites à l'employeur en plus de plusieurs réclamations faites par les travailleurs. D'ailleurs plusieurs ont été payés et d'autre porté au comité griefs et litiges. Cependant, nous avons observé que l'application des tours de rôles reste nébuleuse pour certains gestionnaires et pour certains travailleurs. Nous nous efforçons donc à éclaircir le tout aux travailleurs qui se présentent dans les locaux syndicaux.

### **Changement d'horaire :**

Nous avons, cette année encore, constaté qu'à plusieurs reprises l'employeur a tenté de changer l'horaire de certains travailleurs, et ce, à moins de sept jours de préavis. Nous souhaitons donc que tous les travailleurs soient vigilants face à ce genre de pratique puisque celles-ci ne sont pas conformes à notre convention collective.

### **Accompagnement à la retraite :**

Bien que l'accompagnement à la retraite ne devrait pas être du ressort de l'équipe syndicale, les membres du comité permanence ont décidé d'accompagner les travailleurs principalement, parce que notre employeur laisse à eux même ses travailleurs les plus expérimentés. Par conséquent, si vous partez pour la retraite et que vous avez des questions sur le processus ou sur les formulaires à remplir, n'hésitez pas à vous présenter dans un de nos bureaux syndicaux afin de

nous poser vos questions. Depuis que les officiers du comité offrent cet accompagnement, plusieurs travailleurs en ont bénéficié.

**Demande de congés sans solde :**

Plusieurs travailleurs désirant un congé sans solde sont venus nous voir afin de savoir la marche à suivre ainsi que les délais dans lesquels ces demandes doivent être faites. De plus, nous avons constaté que plusieurs gestionnaires ont mal aiguillé leurs travailleurs ce qui a parfois conduit à des refus.

**Manque de personnel :**

Des travailleurs nous ont fait part qu'à plusieurs reprises qu'ils ressentent un manque de personnel dans leurs services et que cela entraîne une certaine surcharge de travail. Ce phénomène a été observé majoritairement dans les CHSLD de notre CIUSSS. Nous espérons que ces situations, sur lesquels nous avons peu de contrôle, se règlent le plus rapidement possible.

**Changement de route de travail :**

Quoique les changements de routes relèvent du droit de gérance des gestionnaires, nous souhaitons tous même souligner que tout changement dans les habitudes de travail tel qu'un changement de route peut provoquer des erreurs de la part des travailleurs impliqués. Nous devons donc sur une base régulière rappeler à l'employeur que de tels changements ne devraient pas être faits sans motif raisonnable.

**Problème de communication de l'employeur :**

Régulièrement, des travailleurs viennent dans les bureaux syndicaux, car suite à des courriels envoyés à différents services, ils ne reçoivent aucune réponse. Par conséquent, ils restent sans réponse et doivent venir nous voir pour obtenir des réponses à leurs questions ou encore pour que nous intervenions auprès de l'employeur afin que ceux-ci répondent à leurs courriels.

Voici donc un bref aperçu des sujets le plus souvent amené dans les bureaux syndicaux par les travailleurs de notre CIUSSS. Il est certain que plusieurs autres sujets sont abordés au quotidien tels que les déplacements, la surcharge de travail, les demandes d'objets de visibilité, le climat de travail, etc.

En terminant, les nouveaux membres du comité permanence ont hâte de répondre à vos questions dans les différents bureaux syndicaux de notre syndicat.



Gabriel Gagnon-Masse  
Secrétaire général



Abdellah Ghanem  
Responsable permanence



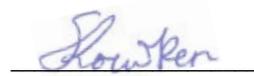
Josée-Jenny St-Gérard  
Responsable permanence



Chantal Roy  
Responsable permanence



Marlène Gagné  
Responsable permanence



Freida Low-Ken  
Responsable permanence

# Rapport Santé et sécurité au travail

## Rappel

Vous avez vécu des problèmes de violence au travail ou toute autre forme de problèmes de santé et sécurité au travail, vous aimeriez partager votre expérience avec les collègues sur une base anonyme ou non ?

Le comité SST de votre conseil syndical aimerait vous réserver un espace dans le journal **Info SST** afin que vous puissiez témoigner de votre expérience ou simplement dénoncer une situation qui ne se règle pas après discussion avec vos gestionnaires respectifs.

Il serait intéressant, selon nous, que vous puissiez vous approprier davantage le journal qui vous est destiné.

## Publication du comité SST



Au cours de la dernière année, le comité a publié 3 numéros Info-SST. Nous cherchons à mieux vous informer sur les divers enjeux en matière de SST et aussi vous inclure dans nos publications. Souvent vous rapportez au bureau

syndical des évènements fâcheux ou des situations à risques préoccupantes et utiles pour l'ensemble des membres. Vos témoignages peuvent aider les collègues, ils peuvent sensibiliser d'autres personnes aux prises avec les mêmes problèmes que vous ou à tout le moins nous faire réfléchir sur des situations qui vous interpellent. Sur une base anonyme ou non, nous continuons de prétendre que vos commentaires et témoignages sont importants. Il serait par ailleurs fort pertinent que les membres utilisent ce format de communication pour s'investir dans ce que nous cherchons à mettre en place une réelle culture de prévention en SST.

## Loi modernisant le régime de la santé et sécurité du travail (LMRSST)

Pour ceux et celles qui suivent nos travaux, nous avons été particulièrement proactifs lors du dépôt du projet de loi # 59 et par la suite avec la loi # 27. Lors de la dernière année, plusieurs discussions ont eu lieu avec l'employeur et les autres accreditations syndicales afin de rédiger une entente pour encadrer le rôle des nouveaux responsables en santé et sécurité (RSS). Une année passée afin de s'entendre avec l'employeur sur les modalités venant encadrer le rôle et responsabilité des RSS. L'entente n'est toujours pas signée au moment d'écrire ces lignes, mais nous pouvons prétendre que sur le fond les parties se sont mises d'accord. Cependant, nous sommes toujours en discussion sur le volet des comités de santé sécurité prévu par la loi et sur lequel nous sommes en total désaccord. Une rencontre en comité paritaire SST est prévue à la rentrée en septembre et nous avons sollicité l'aide de l'ASSTSAS pour nous aider dans nos discussions, puisque nous sommes réellement devant une impasse. Le syndicat n'entend pas

faire de compromis qui ne serait pas conforme à nos objectifs ou à l'interprétation que nous faisons de la loi. Les discussions sont ardues et dans ce sens nous entendons poursuivre le dialogue, de sorte que l'employeur n'aura pas le dernier mot sans que l'on ait fait le maximum pour faire reconnaître notre argumentaire.

### **Projet de recherche universitaire sur les risques psychosociaux**

Dans le cadre d'une journée statutaire sur les réseaux d'entraide à la CSN, nous avons sollicité des chercheurs universitaires présents sur place afin de leur proposer notre aide et leur exprimer notre intérêt par rapport à leur recherche sur les risques psychosociaux. Il s'en est suivi quelques rencontres et il a été entendu avec les chercheurs que nous pouvions collaborer pour étendre le projet de recherche dans le CIUSSS du NÎM. Plusieurs discussions ont eu lieu avec l'employeur, malgré notre réel engouement et engagement l'employeur à exprimer plusieurs réserves venant presque mettre fin à la démarche avant même qu'elle ait débuté. Finalement après presque un an de tractation, l'employeur a finalement décidé d'aller de l'avant et un groupe cible de répondants a aussi été sélectionné. Il s'agit des ASSS de Bordeaux-Cartierville. Fin heureuse, s'il en est une, nous sommes justement dans une démarche syndicale afin de mieux faire connaître le titre d'emploi des assistantes en santé et service sociaux (ASSS) du CIUSSS. Ce projet de recherche coïncide parfaitement dans la démarche et devrait pouvoir faire avancer leur dossier auprès de la fédération de la santé et services sociaux-CSN (FSSS-CSN) et au niveau politique par le fait même.

### **Dossier des ASSS**

En avril 2024, nous avons rencontré des ASSS de Dorion. Celles-ci avaient beaucoup de doléances à nous partager et étaient pour le moins en attente d'une réponse de la part de leurs représentants syndicaux. Nous n'avons pas perdu de temps pour leur répondre en endossant leur document de travail déposé lors de la rencontre tout en le bonifiant (Ajout d'une bibliographie et d'un plan de mobilisation substantiel). Conscient des problématiques subites par les ASSS nous avons aussi élaborer un sondage afin de recueillir des données exhaustives. Plusieurs actions ont aussi été proposées, dont un sondage Léger proposé par les chercheurs universitaires. Le plan de travail se poursuit cette année et nous souhaitons ardemment la collaboration de tout un chacun dans ce dossier important.

### **Demande d'intervention de L'ASSTSAS**

Une demande a été adressée à l'ASSTSAS afin qu'il intervienne dans le dossier du 5<sup>e</sup> étage à Auclair à la suite de différentes plaintes portées à notre attention :

- Droit de refus
- Problème d'agression et de violence sexuelle commises par les usagers

Nous avons collaboré avec l'employeur dans ce dossier et continuons de demander des suivis afin de corriger l'ensemble des anomalies. Nous avons assisté à une première rencontre avec les responsables de l'ASSTSAS afin de bien cerner l'ensemble des problématiques soulevées par les membres. Nous continuons de suivre le dossier et comme dans tous les autres nous avons besoin d'être informés des avancées et autres problèmes qui méritent notre attention.

### **Visite des inspecteurs de la CNESST**

Nous avons eu la visite de trois inspecteurs de la CNESST au cours de l'année :

- CHSLD St-Laurent
- CHSLD Cartierville
- L'Hôpital Rivière-des-Prairies (HRDP)

La visite des deux CHSLD correspondait à des inspections aléatoires sur notre territoire et ne concernait pas des réponses à des plaintes. Ces visites auront permis d'inspecter différents services et auront aussi permis aux inspecteurs d'émettre des dérogations de différents niveaux. Sachez que le syndicat s'implique rigoureusement lors de ces rencontres et que nous ne laissons rien au hasard lorsque nous sommes témoins d'irrégularités. La visite à HRDP correspondait à la réponse d'une plainte anonyme. Ici aussi des dérogations ont été émises. Nous devons admettre que la CNESST agit promptement lorsque des plaintes anonymes provenant des membres sont formulées.

### **Statistiques**

Au cours de l'année (31 mars 2023 au 1er avril 2024) nous avons traité :

- 80 signalements de plainte de harcèlement psychologique (HP)
- 297 dossiers d'invalidité.
- 448 convocations médicales
- 15 arbitrages médicaux

Chacun de ces dossiers nécessite du temps pour assurer un suivi adéquat et rigoureux. Nous mettons aussi beaucoup d'énergie pour répondre ponctuellement à vos nombreuses questions et cela nous fait toujours énormément plaisir de vous guider à travers les méandres administratifs. Sachez également que plusieurs dossiers demandent un suivi prolongé et parfois même des règlements au Tribunal administratif du travail (TAT). Plusieurs de nos dossiers se terminent d'ailleurs au TAT et ce, même pour les dossiers de harcèlement psychologique. Nous profitons ici de l'occasion pour vous rappeler que vous devez nous informer lorsque vous êtes en invalidité si vous voulez que l'on suive votre dossier. Bien que cela ne soit pas obligatoire, il est cependant fortement recommandé de la faire.

L'analyse des indicateurs de déclarations d'événements accidentels démontre qu'il existe encore un problème de sous-déclaration des micro-agressions. Nous savons que certains gestionnaires banalisent beaucoup le phénomène et certains vont même jusqu'à dire que cela n'est pas nécessaire. Sachez que c'est totalement faux ! Les déclarations sont importantes pour vous protéger d'abord s'il y a aggravation de votre état de santé, mais aussi pour mieux cerner les problèmes de violence et pouvoir agir en amont. Sans déclaration, le problème reste sous silence et empêche l'amélioration de votre situation !

À titre d'information voici quelques indicateurs fournis par l'employeur. On voit très bien que le niveau de déclaration des actes de violence est sous-représenté.



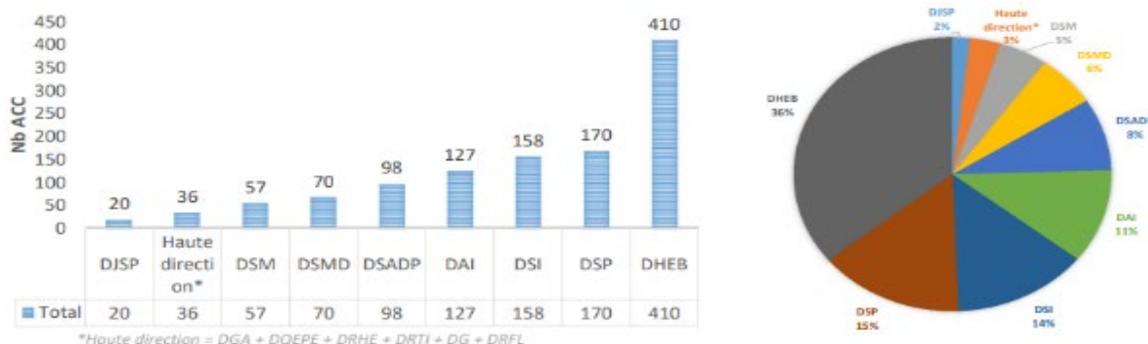
## Accidents du travail: détail par genre d'accident



- Maladie infectieuse = Covid 19



## Accidents du travail: total par direction



\*Haute direction = DGA + DQEPE + DRHE + DRTI + DG + DRFL

- Total général pour l'année 2023 = 1146 accidents déclarés

### Dossier Amiante

La santé publique a interpellé la direction du bureau de la prévention et la promotion de la santé du CIUSSS (PPS) puisque 3 membres de notre syndicat présentent des problèmes de santé en lien avec l'amiante. Nous avons tenu des discussions avec eux afin de nous assurer que le registre de l'amiante soit conforme. De plus, nous avons aussi demandé une conformité au niveau du registre des formations. Plusieurs lacunes ont été démontrées et nous sommes en attente des suivis appropriés.

## Prévention SST

Plusieurs dossiers ont été traités en prévention de la SST :

- Transport des usagers (avec potentiel d'agressivité)
  - À la suite de nos interventions, l'employeur envisage de procéder à l'achat de camionnettes de transport adapté aux usagers en santé mentale.
  
- Code blanc
  - À la suite de nos nombreuses interventions, et ce, depuis plusieurs années, l'employeur nous a interpellés pour la forme pour avoir nos commentaires sur l'application et la rédaction des mises à jour de la politique sur le code blanc. Cependant force est de constater que nos commentaires et suggestions ne sont pas réellement pris en compte. L'employeur refuse toujours de nous impliquer dans les travaux des comités code blancs, ce qui en soi, n'est pas une pratique souhaitable si l'on veut créer une réelle culture de prévention.
  
- Chaussures de sécurité
  - Nous cherchons toujours à uniformiser la politique sur l'achat des chaussures de sécurité à travers le CIUSSS (qui quand, comment ?). Cependant, rassurons-nous, car il semble que dans la pratique, les montants les plus élevés sont respectés lors de l'achat de chaussures de sécurité.
  
- Gestion parasitaire
  - Il est important d'informer le syndicat lorsque vous avez des problèmes de vermines. Nous avons la responsabilité d'intervenir et assurer un suivi rigoureux dans le traitement de ces dossiers. Par exemple nous avons interpellé l'employeur pour :
    - CHSLD St-Laurent
    - CHSLD Paul Gouin
    - CHSLD Cartierville

Le problème s'est réglé à l'entière satisfaction des plaignants.

- Installations matérielles
  - Plusieurs interventions ont eu lieu dans le dossier des tuyaux du sous-sol de HSCM. Le problème semble avoir enfin été pris en main, mais nous devons compléter nos inspections pour nous assurer que les travaux ont bel et bien été exécutés.
  
- Formation interculturelle
  - Une demande de formation interculturelle a été proposée pour le service alimentaire du CHSLD de Notre-Dame-de-la-Merci puisque des clivages interculturels se forment et créent, par le fait même, un climat de travail toxique. Le comité SST est sensible à ce genre de problème et nous continuerons de

promouvoir ce type d'intervention. Rappelons-nous que le syndicat dénonce toutes formes de violence dans ses rangs (tolérance zéro).

- Santé mentale
  - Plusieurs enjeux avec les usagers de HRDP ont été signalés à l'employeur. Il s'agit ici, d'une clientèle en provenance d'autres centres et qui sont libres d'aller et venir à l'extérieur des murs de l'établissement :
    - Problème de toxicomanie
    - Problème de violence potentielle (Un couteau a été trouvé dans un corridor).

Au moment d'écrire ces lignes, la situation semble s'être résorbée.

### **Santé globale**

Plusieurs projets ont été présentés au gouvernement afin d'obtenir des sommes d'argent pour réaliser des projets en SST. Nous avons réussi à faire produire des vidéos par le professeur Jean-Pierre Brun, une sommité dans son domaine, pour qu'il nous entretienne sur les risques psychosociaux (voir plateforme de formation de l'employeur ENA). Nous avons aussi reçu un budget pour acheter des boutons panique pour le 5<sup>e</sup> étage au CHSLD Auclair.

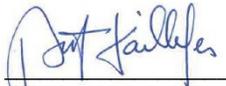
### **Rencontre de secteur**

Le comité est toujours disponible pour effectuer des rencontres de secteurs à votre demande. Cette pratique est vraiment un bon moyen de communication et de collecte de données.

### **Campagne de métiers méconnus, mais indispensables**

Nous avons procédé à la réalisation de vidéos et de photos pour mettre en valeur certains métiers méconnus. Du côté CSN les métiers retenus ont été : chef d'équipe ASSS (et les ASSS) magasiniers, préposés aux transports (brancardiers) PRDM et cuisiniers.

Cette campagne fut une réussite sur toute la ligne. Merci à tous les participants et participantes !



Benoit Taillefer  
Vice-président santé et  
Sécurité au travail



Abdelhak Roubiou  
Responsable SST



David Barrette  
Responsable SST



Marie-Roberte Lucate  
Responsable SST



Mathieu Latour  
Responsable SST



Youssouph Yankhoba Drame  
Responsable SST

# Rapport annuel du comité d'information et mobilisation

## **Reconnaissance et vie syndicale**

### **Tournée reconnaissance – 8 août 2023 au 23 août**

La Tournée pizza a globalement été bien accueillie. Cependant, certains membres ont exprimé des plaintes concernant le manque de garnitures. Le fait de servir seulement 2 pointes par personne lors du premier service n'a pas été bien perçu. Il serait pertinent d'explorer la possibilité d'étendre les horaires pour le quart du soir. Certains sites nécessiteraient des ajustements afin que le service puisse se prolonger jusqu'à 20h. De plus, avoir 2 personnes pour les plus petits centres serait approprié.

Nous avons identifié un problème concernant la réservation du chapiteau à Laurendeau, notamment dans les échanges entre l'employeur et la responsable des loisirs. Il est nécessaire de prévoir et de garantir un délai de réponse de la part de l'employeur.

Nous avons constaté que la compagnie était en retard sur plusieurs sites. Au CLSC Ahuntsic, la Pizzeria ne s'est pas présentée, ce qui a entraîné un retard de plus de deux (2) heures, car le site n'était pas inscrit dans leurs agendas. Nous avons sollicité nos militants pour quelques libérations seulement (afin de compenser les vacances). Au total, nous avons libéré deux militantes pour HSCM.

Visite politique : Caroline Senneville (Présidente de la CSN), Réjean Leclerc (Président de la FSSS-CSN), Dominique Daigneault (Présidente du CCMM-CSN), François Enault (1er vice-président de la CSN), Nathalie Arguin (Secrétaire-Générale de la CSN), Yvan Duceppe (Trésorier de la CSN), Lucie Longchamps (Vice-présidente Responsable des secteurs parapublics et privés de la FSSS-CSN), Bertrand Guibord (Secrétaire général du CCMM-CSN), Ariane Carmel-Pelosse (2e vice-présidente du CCMM-CSN), Ramatoulaye Diallo (Trésorière du CCMM-CSN), Sébastien Gagner (vice-président régional de Montréal-Laval-Grand-Nord de la FSSS-CSN).

### **Tournée reconnaissance nuit – 11 sept au 20 sept 2023**

Nous avons organisé une tournée de nuit qui a commencé à 23h et s'est terminée vers 2h. Nous avons choisi de proposer des biscuits, des cupcakes aux couleurs de notre syndicat, affichant le logo ainsi qu'un autre imprimé pour célébrer la tournée de reconnaissance, en plus du café. Cette initiative nous a permis d'informer les membres sur les négociations du secteur public et d'encourager leur participation à nos prochaines actions. Pour HSCM, nous avons prolongé les heures jusqu'à 3h. Chaque site nécessitait environ 1h30 à 2h pour la visite. À certains endroits, des cartes d'accès étaient nécessaires, à vérifier pour les futures tournées. La durée totale de cette tournée était de deux (2) semaines.

### **À HSCM le service de la salubrité se mobilise !**

Face à plusieurs problématiques rencontrées avec les gestionnaires du service d'hygiène et de salubrité à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, les membres ont décidé de s'organiser pour lutter contre le manque de respect et de civilité dans leur environnement de travail. Le comité de santé et de sécurité du syndicat a annoncé qu'après plusieurs réunions, la réalisation d'un sondage, une campagne de sensibilisation et l'envoi d'un rapport détaillé à l'employeur, d'autres actions étaient envisagées. Toutefois, le syndicat n'ayant toujours pas reçu de réponse de la part de l'employeur du CIUSSS, il a été décidé en conseil syndical de mener une action pour débloquer les communications conformément au suivi attendu. Nous avons donc rencontré les travailleuses et travailleurs du département d'hygiène et de salubrité pour les informer du silence de l'employeur et pour l'inciter à considérer la gravité de nos demandes. Il est crucial que les dossiers soient traités dans un délai raisonnable, et nous demandons le respect des échéances.

### **Une lutte pour le droit des femmes**

## **9 septembre 2023**

Manifestation pour le maintien de l'équité salariale du personnel de bureau et administratif.

Le 9 septembre 2023, de nombreuses travailleuses de notre CIUSSS ont rejoint des centaines de collègues provenant de tout le Québec devant les bureaux du Conseil du trésor, rue Stanley à Montréal. Ce rassemblement avait pour objectif de réclamer la résolution des plaintes concernant l'équité salariale de la catégorie 3 (personnel de bureau et administration). Elles et ils ont déployé une grande bannière et ont prononcé plusieurs discours lors de cette intersyndicale.

## **8 mars 2024**

Activité de kiosque d'information et tirage au sort de livres féministes.

Des kiosques d'information ont été mis en place pour tous nos membres au sein du CIUSSS. Le tirage au sort était exclusivement réservé aux femmes membres du syndicat. Parmi les 98 participantes, 10 gagnantes ont été sélectionnées de manière aléatoire. Au cours des semaines suivantes, nous avons remis les livres aux femmes gagnantes qui soutiennent le féminisme.

## **Négociation convention 2024-2028**

### **Objets de visibilité**

Pour commencer, une commande d'environ 5600 chandails a été passée à la CSN. Des foulards tubulaires ont également été commandés en quantité limitée pour les membres ne pouvant pas porter de chandail en raison de leur emploi. La réception de la commande a eu lieu en deux étapes au CHSLD NDM vers la fin mars. Cependant, nous avons rencontré certaines problématiques : les palettes de boîtes étaient renversées et nous avons dû demander de l'aide pour transférer le tout de la réception au bureau syndical. Nous avons dû attendre la réception complète du matériel, ce qui a pris plus de deux semaines. L'absence de suivi lors de cette réception a provoqué deux tournées au lieu d'une, car il était urgent d'agir pour contacter les membres. La tournée des sacs d'enracinement avait déjà commencé, et il était essentiel de transmettre l'information pour organiser les actions en lien avec les négociations en cours. Les quantités étaient suffisantes, mais il y avait un manque de tailles moyennes et un surplus de tailles XL. Les chandails noirs ont rencontré un franc succès, contrairement aux chandails bleus de la négociation de 2020.

Le 13 avril 2023, nous avons lancé la distribution des chandails du front commun, avec le soutien de six militants et du conseil syndical. Pour cette deuxième tournée, nous avons associé les chandails aux sacs. La distribution s'est effectuée par le biais de kiosques et de visites sur site, tant en journée qu'en soirée. De plus, le comité infomob a organisé une distribution spéciale pour le personnel de nuit, ce qui a été grandement apprécié par ceux qui travaillent durant ces heures.

Les membres étaient invités à porter le chandail chaque jeudi, mais beaucoup étaient si enthousiastes qu'on a pu voir les couleurs du front commun dans les couloirs du CIUSSS plus d'une fois par semaine. Lors de cette activité, nous avons également distribué des sacs réutilisables portant l'effigie de la table sectorielle aux membres qui ne les avaient pas reçus lors de la précédente distribution. Contrairement à la dernière série de négociations, aucun problème n'a été signalé par les gestionnaires, et aucune intervention du syndicat n'a été nécessaire concernant le port du chandail.

Des foulards tubulaires ont été introduits et portés chaque jeudi. Ces foulards étaient destinés aux employés qui ne pouvaient pas porter les chandails (uniforme requis).

Tous les articles de visibilité fournis par la CSN et la FSSS ont été grandement appréciés, surtout parce qu'ils ont été portés par les membres, ce qui exerce également une pression sur l'image que l'employeur souhaite véhiculer.

## **1,2,3 Action !**

### **Visite au bureau de la CAQ à Montréal – 21 avril 2023**

Lors d'une Journée de formation des militants RELAIS-RESO, le 21 avril 2023, ces derniers ont eu l'occasion de participer à une action de collage sur l'un des bureaux de la CAQ à Montréal. Une initiative aux couleurs de la table sectorielle avec le slogan du bon bord.

### **Activité à HJT et participation à la manifestation-1<sup>er</sup> mai**

Le 1<sup>er</sup> mai a été une journée très active pour le comité. Tout d'abord, une initiative locale et intersyndicale avec l'APTS a été lancée. Le projet initial était un rassemblement à l'extérieur de l'hôpital Jean-Talon, avec des ballons CSN gonflés à l'hélium. Le but de cette action était de perturber une réunion des hauts dirigeants du CIUSSS avec des membres de notre exécutif au Pavillon Dorion. Une bannière maison a été confectionnée et érigée dans le local où une rencontre avait lieu avec les membres. Malheureusement, la pluie s'est invitée, transformant le projet en une séance de café-causerie. Nous nous sommes installés dans la salle Jean-Paul Cadieux, avons servi du café et des collations tout en discutant des négociations avec les membres présents. L'après-midi, une partie du comité Info-Mob a participé à la grande marche organisée chaque année pour la Journée internationale des travailleuses et travailleurs, qui avait lieu à Verdun et la météo était de notre côté.

### **Manifestation Congrès de la CAQ à Sherbrooke -13 mai 2023**

Lors d'une instance du Front commun, une délégation du STT CIUSSS NIM-CSN, soit 5 responsables du conseil syndical étaient présents. Plusieurs d'entre-nous avons participé à une manifestation pour accentuer nos efforts à faire entendre nos voix en front commun lors du congrès de la CAQ. Dans les orientations que nous avons prises, nous avons accentué les moyens de pression pour faire avancer les négociations. Une allocution du front commun fut émise pour enchérir la mobilisation.

### **Tractages promouvant la manifestation nationale du front commun -21 septembre 2023**

Lors d'un comité régional de mobilisation (CRM) où chaque vice-président à la mobilisation de chaque syndicat participe, le Conseil Centrale Montréal Métropolitain – CSN (CCMM-CSN) demandait l'aide des syndicats locale pour promouvoir la grande manifestation du 23 septembre.

De grandes affiches avaient été distribuées pour faire l'affichage dans les endroits de la ville où il y a beaucoup de circulation piétonne. Le comité à l'information et à la mobilisation avait opté pour en faire l'affichage aux abords des métros de la ligne orange sur le territoire de notre CIUSSS. Pendant une journée très ensoleillée nous avons opté de faire cette tournée à vélo, ce qui fut très efficace vu le nombre restreint de places de stationnement en voiture et le temps d'attente si nous prenions le métro. Les stations Henri-Bourassa, sauvé, Crémazie, Jarry et Jean-Talon ont été fait, malheureusement nous n'avons pas reçu assez d'affiche pour couvrir davantage de stations de métro.

### **Grande manifestation à Montréal-23 septembre 2023**

Vidéo promotionnel fait quelques jours avant la grande manifestation du 23 septembre, par plusieurs responsables syndicaux CSN de plusieurs CIUSSS/CIUSSSS des régions avoisinantes de Montréal.

Manifestation nationale pour nos services publics et pour de bonnes conditions de travail, point de départ étaient au parc Jeanne-Mance, Montréal, 13 heures. Lors de cette manifestation, il y avait plus de cent mille travailleuses et les travailleurs des services publics qui ont défilé dans les rues de Montréal afin d'envoyer un puissant message au gouvernement de François Legault. Des offres déconnectées et méprisantes n'étaient pas acceptables et tant auprès des 420 000 membres du Front commun qu'auprès de la population.

Un appel aux membres et à la population avait été fait, le STT CIUSSS NÎM-CSN était bien représenté avec des responsables syndicaux ainsi que plusieurs militant-es pour cette journée du 23 septembre.

### **Comité accueil Premier ministre Legault Repentigny -29 septembre**

Les responsables syndicaux du comité infomob étaient présents avec des d'autres syndicats du Front commun pour un comité d'accueil à François Legault au Centre de formation professionnelle des Riverains (Repentigny). Le Front commun avait accueilli le premier ministre avec une haie d'honneur bien bruyante à l'entrée du stationnement.

Le Front commun était venu lui rappeler qu'on nous ne lâcherions pas tant que nous n'aurions pas des offres décentes. M. Legault s'est tenu très loin des manifestants du Front commun et nous a complètement ignorés. Une chose certaine, il nous a très bien entendu !

### **3 octobre 2023**

Action de perturbation lors de l'ouverture de la maison des aînées à Laval. Des caisses de Labatt Bleu ont été installées comme muret d'obstruction dans la voie d'accès. Nous avons perturbé le discours ayant lieu à l'arrière de l'établissement. Et nous avons terminé la mobilisation avec des fumigènes pour marquer la réussite de cette action.

### **10 octobre 2023**

Un comité d'accueil fut organisé dans le quartier Hochelaga lors de l'inauguration d'une école. L'action de perturbation fut de courte durée et aura servi de suivi à notre tournée pour accentuer l'intérêt à se faire entendre sur l'importance de faire respecter les négociations du secteur public.

### **Comité d'accueil du ministre Dubé -5 juin2023**

Vu l'état de la négociation du secteur public avec le gouvernement.

Les militantes et militants ont décidé d'organiser une action d'accueil pour le ministre Christian Dubé au CHUM, à Montréal, afin de montrer au ministre notre volonté d'aller jusqu'au but avec notre mobilisation. Nous étions plusieurs et nous avons réussi à rencontrer le ministre Dubé à l'intérieur de l'hôpital. Nous continuons de mettre la pression au gouvernement étant donné son manque d'ouverture à négocier de bonne foi.

### **L'équipe syndicale se joint au contingent du CCMM à la manifestation de la fête du Travail du 4 septembre 2023**

### **Manifestation Front commun HSCM Négo 2023 – 5 septembre 2023**

Action surprise à HSCM en Front commun du CIUSSS du NÎM (APTS-CSN)

Équipés de drapeau du Front commun, une trentaine de militants-es Front communs du CIUSSS du NÎM ont participé à une marche silencieuse à l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Cette marche était pour dénoncer les offres du gouvernement qui étaient insultantes et que les négos étaient dans une impasse.

Pendant la marche, nous avons distribué un dépliant aux visiteurs et travailleurs expliquant les enjeux de la présente ronde de négociation. Lors de la marche, nous avons fait une haie d'honneur à l'entrée de la cafétéria et dans le corridor de l'entrée principale.

Après la marche, nous nous sommes regroupés à l'extérieur de l'hôpital au rond-point pour quelques minutes d'indignation et de bruit tout en continuant la distribution de dépliant aux personnes qui entraient et sortait.

**Manifestation sectorielle, lors** d'un conseil fédéral regroupé entourant la négociation et la prise de décision de moyens de pression dont la grève, qui ces déroulé sur deux jours à trois rivières. Nous avons participé à une action de perturbation qui consistait à une marche avec plusieurs Alte tel que défilé de monsieur Legault lançant des peanuts aux travailleurs, des arrêts fumigènes et déploiement de bannières. Notre chemin s'est arrêté dans un parc pour le dîner avec plusieurs allocutions des différents élus de la FSSS et du comité de négociation.

### **Comité d'accueil pour le comité négociation à Montréal -21 juin 2023**

Les travailleuses et travailleurs du secteur public se sont réunis au centre-ville de Montréal afin de soutenir le comité de la négociation. Une délégation de notre syndicat a participé à l'action avec nos militantes et militants du relais réseau. Dans une atmosphère festive un grand nombre de délégués Auron signés présent, une démonstration de solidarité aura fait de cet accueil une réussite. Aux moments forts du rassemblement un discours des plus éloquentes accentuera la mobilisation au sein du regroupement.

### **Une pétition qui en dit gros**

En appui au comité de négociation, les syndicats de la FSSS ont fait le dépôt d'une pétition au comité de négociation patronal. C'est au Conseil du trésor de MTL que ça s'est passé, avant une séance de négociation de la table sectorielle. C'est un membre élu au STTCIUSSS-NIM-CSN étant aussi impliqué au comité infoaction de la FSSS qui a déposé la pétition et qui fut la porte-parole des membres qui représente la FSSS.

### **Déploiement d'une bannière à partir d'un viaduc Perras au-dessus de l'autoroute 25 près de HRDP inter APTS. Action négo**

### **Manif occupation siège social caisse de dépôt -24 octobre**

Manifestation dans le cadre de la négociation du secteur public. La journée d'occupation de la Caisse de dépôt et placement du Québec a servi comme une action pour rappeler le gouvernement sur notre demande d'avoir nos fonds de pension investis dans des placements responsables et n'est pas contribué avec des investissements qui peuvent nuire la planète.

### **Les horreurs de la CAQ marchent à MTL – 31 octobre**

Manifestation organisée par la Coalition Main rouge, au centre-ville de Montréal, avec plusieurs groupes communautaires et syndicaux. Nous voudrions rappeler le gouvernement qu'il faut investir au filet social et dans nos services publics.

### **Distribution des tracts Négo 2023 stations de métro-23 mai 2023**

Dans les mouvements de négociation de nos conventions collectives. Une action du CRM s'est organisée pour aller à la rencontre de la population et leur présenter les enjeux auxquels nous faisons face. Les orientations et les demandes que nous émettons afin de valoriser le réseau de santé et les services offerts à la population. Dans ce collectif nous avons ciblé les entrée et sortie du Métro de Montréal. La participation du conseil syndicale et des militants ont été des plus motivés. Le NIM à couvert tout son territoire via les stations les plus achalandées (Côte-vertu, Henri Bourassa, sauvé, Jean-Talon) les autres stations du territoire de la ville fut occupé par les syndicats couvrant ces quartiers. La distribution à Jean-Talon fut animée par notre exemplaire Licorne, Marianne.

### **Qui dit négociation dit, grève!**

#### **De l'information qui voyage**

L'information est essentielle à la mobilisation, c'est pourquoi le comité information et mobilisation a produit un journal édition spéciale (Le Poing Syndicale) négociation front commun. Le contenu du journal était principalement au sujet des tenants et aboutissants d'une grève, sur les lois et conséquences de celle-ci sur les travailleuses et travailleurs, mais aussi l'impact positif que ça a au niveau de notre rapport de force. Il est autant important de faire sortir l'information à des moments stratégiques. Dans ce cas précis c'est le 18 septembre 2023, précédent la série d'assemblée générale de consultation au sujet de la grève.

### **Tournée d'assemblées générales, vote de grève**

Entre le 20 septembre 2023 et le 4 octobre 2023 les membres ont eu à se prononcer sur la pratique de la grève. Le comité information et mobilisation amène un apport important dans l'organisation et la promotion des dates d'assemblées afin d'augmenter la participation, mais aussi dans l'optique que les membres peuvent pratiquer leur droit de vote face à une telle décision. Pour ce faire, nous avons libéré quelques militants voulant s'impliquer afin de faire une action de tractage à travers le CIUSSS pour informer les membres des dates et lieux des séances d'assemblées.

Nous considérons que cette action a porté fruit puisque nous avons eu un taux de participation remarquable de 10% des membres et c'est terminer par un vote favorable à plus de 90% dans chaque catégorie d'emplois.

### **1re journée de grève – 6 novembre 2023**

Dans les semaines précédentes, nous avons fait la préparation et l'organisation des sites. Effectuer l'achat du matériel et autre fourniture pour les journées à venir. Préparation et répartition du matériel et sa répartition dans les différents sites destinés au piquetage.

Organisation des lignes de piquetage par le comité MOB. Coordination des militants-es et responsables de la logistique entourant les sites. Un envoi courriel et vidéo promotionnel a été envoyé aux membres, pour recruter des militants-es et participer à l'effort de grève. Afin de bien faire comprendre et d'informer, le Guide du Gréviste fut créé.

La prise de présence pour l'accès au FDP sera faite sur des listes papier.

L'organisation et la pratique de la grève apporteront un suivi méthodique et nous devons prendre des décisions afin de monter des lignes de grèves qui couvriront les quarts de travail de nuit, de jour et de soir. Les militants et les responsables de ligne se relèveront tour à tour de 6h à 20h. afin de couvrir le territoire avec une représentation et de tenir des lignes de piquetage sécuritaire.

Nous avons convenu que le nombre de lignes serait de 16.

Afin de relayer et d'effectuer une rotation du personnel et responsable de ligne, 60 militants fut nécessaires pour faciliter la relève lors des pauses, repas et nécessaires à l'approvisionnement. Les militants seront également conviés à animer les lignes de piquetage en intersyndicale avec l'APTS.

### **2e séquence de grève – 21, 22 et 23 novembre 2023**

13 lignes de piquetage ont été instaurées et nous avons libéré des militant(es) au nombre de 60 personnes. Des chapiteaux de fortune furent montés dans la journée et soirée précédant la séquence. Faisant face à une température exécrable dans la soirée du 21. Les chapiteaux se sont écrasés sous le poids du verglas et des bourrasques de vent. L'équipe de la MOB a parcouru les sites afin de ramasser les dégâts.

Nous avons mis en place des laptops en remplacement des listes FDP (Papier). Ce fut très avantageux, en temps et en efficacité. Manque de cafetières, des locations ont été effectuées. Les responsables de ligne de piquetage étaient interpellés pour intervenir et combler les manques. Avec toute ce temps investi et l'implication qu'il en découlait, ce fut un moment très enrichissant avec les membres, soit pour le dynamisme, l'intérêt marqué pour le règlement des négociations et l'implication des différents acteurs du front communs.

### **3e séquence de grève – 8 au 14 décembre 2023**

11 lignes de piquetage ont été nécessaires pour cette séquence et environ 50 militants ont été libérés pour combler le besoin de main-d'œuvre sur l'ensemble des sites. Avec l'expérience de la séquence précédente, nous avons pris la décision de faire la location de chapiteaux avec chauffage au propane. L'équipe de la MOB devait se relayer pour faire le remplissage de ceux-ci et prévoir avec les responsables de l'APTS une complicité pour le matériel et l'équipement des lignes de piquetage. Afin de pallier le besoin de rangement et de sécurité, nous avons effectué la location de BOX-UHAUL.

La libération des militants fut ardue, dans la mesure où les heures de soir étaient difficiles à couvrir et où certains sites avaient peu de main-d'œuvre. La compréhension des libérations pour certains n'était pas bien comprise. Pour corriger la situation, nous avons même diminué les lignes pour la fin de semaine. Dans cette séquence nous avons établi un horaire pour ouvrir les lignes 1h plus tard le matin.

#### **Visite sur nos lignes de piquetage:**

Sur plusieurs sites nous avons eu la visite de : David Bergeron Cyr, François Enault, Bertrand Guibord, Judith Huot, Arianne, Chantal ide.

Les collèges suivants ont pris place dans différents milieux, en prenant la rue, tout en orientant leurs marches à notre rencontre. (CÉGEP Marie-Victorin, CÉGEP Ahuntsic , College Regina Assomption, CÉGEP Saint-Laurent, College Vanier).

#### **Grève virtuelle pour les membres cat.3. Organiser par FSSS.**

Afin que les membres en télétravail puissent pratiquer leur rapport de force à distance, ceux-ci pouvaient participer aux séances zoom organiser et animer par des militants de la FSSS. Lors de leur participation plusieurs capsule d'information ainsi que visite virtuelle sur les lignes de piquetage ont eu lieu.

## **AG entente de principe**

En début du mois de janvier 2024, une proposition d'entente de principe est émise à la table centrale. Nous convoquerons les membres en assemblée générale pour voter sur l'entente de principe qui se déroulera du 5 au 17 février. L'entente de principe sera adoptée à plus de 75 % au CIUSSS du NIM et par la suite, les fédérations en front commun iront de l'avant dans l'adoption de celle-ci. En début du mois de juin on procédera à la signature de la CCN qui entrera en vigueur le 16 juin 2024.

## **Un devoir de représentativité**

### **Congrès CSN – 15 au 19 mai 2023**

Le 67<sup>e</sup> congrès de la CSN de 2023 fut une instance marquée par des élections dans un contexte de mobilisations pour nos conventions collectives nationales. Deux journées furent mises à contribution pour accentuer la contribution des délégués par des ateliers animés et proactifs sur les sujets mis de l'avant dans le cadre des orientations prises par la CSN. Les ateliers ont donné des échanges productifs et les groupes de discussions ont émis leurs résultats lors des plénières. Dans les derniers moments de l'instance, une participation de toute l'assemblée fut dirigée vers un événement de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain au Palais des congrès, lors d'un dîner. Une occupation haute en couleur ou la surprise et l'élocution de la présidente du CCMM (Dominique Daigneault).

Nous aurons à approfondir nos communications en lien avec l'information et la transmission des moments forts des congrès auxquels nous participons. Par l'intermédiaire de vidéo et de texte sur les réseaux sociaux.

## **C'est une question de solidarité**

### **Appui aux travailleuses et travailleurs du cimetière Notre-Dame en lock out**

C'est dans le contexte du congrès de la FSSS-CSN, que des militants et responsables syndicaux présents à l'instance ont été invités à soutenir des syndicats en conflit. Le cimetière Notre-Dame des neiges était en lockout. Le jeudi 18 mai 2023 pour l'heure du midi, nous avons rejoint la mobilisation qui se tenait à la basilique Notre-Dame, dans le vieux Montréal. Des t-shirts à l'effigie de leur syndicat et des macarons étaient vendus en guise de support à leur cause. Une immense cage faisait office de dépôt pour y déposer des slogans et des messages de solidarité, les cartons étaient épinglés sur les barreaux de celle-ci. La cage servira par la suite à être remise à la basilique et au représentant patronaux.

## Conclusion

Cette année fut forte en émotion avec la négociation et la grève on peut dire que ce fut une année mobilisatrice. Nous pouvons être fières des gains obtenus lors de la dernière négociation, car c'est grâce à la mobilisation des membres, sur les lignes de piquetage, ainsi que la CSN avec son leadership au sein du front commun.

Localement ce mouvement de mobilisation nous a permis de rencontrer et de créer un réseau de militants fort et prêt à se mettre en action, peuvent que nous ayons une vie syndicale en santé.



Josée Morin  
Vice-présidente à  
l'information et à la  
Mobilisation



Gustavo Monteiro  
Responsable Infomob



Luc Ouellet  
Responsable Infomob



Simon Laverdière  
Responsable Infomob

# Rapport annuel comité griefs et litiges

## Présentation des membres du comité

L'année 2023-2024 a été la dernière année de ce comité avant les élections. Il était formé en avril 2023 par Philippe Gallagher, qui occupait la fonction de vice-président aux griefs et litiges ainsi que responsable aux griefs et litiges (« GL ») ; Liette Bujold, Marianne Bouchard, EL Hassan Rami, Benoit Pelletier et Nadia Power.

En juin 2023, le comité a fait le constat que suite à la quantité des rencontres en disciplinaire et la lourdeur de certains dossiers il fallait mettre en place un projet spécial et libérer une personne pour venir en aides aux responsables GL dans l'exécution de leur mandat. À la suite d'une période de mise en candidature, le comité a fait le choix de se tourner vers Mme Cécile Simba Vembo, ASSS au CSLC St-Laurent pour aider le comité griefs et litiges. Ses principales fonctions étaient d'être en soutien lors des rencontres disciplinaires et dans les tâches liées aux enquêtes de griefs.

En décembre 2023 notre collègue Liette Bujold est partie à la retraite après plusieurs années de militantisme syndical. Pour la remplacer, il a été convenu en conseil syndical d'octroyer l'intérim à Mme Simba Vembo.

Nous avons terminé cette année de mandat sur une période d'élections syndicales par laquelle Nadia Power a été nommée Vice-présidente aux GL. Pour les postes de responsables aux GL, les personnes suivantes ont été élues pour entamer le prochain mandat : Benoit Pelletier, Philippe Gallagher, Marianne Bouchard, Cécile Simba Vembo et Karine Lefort.

## Griefs déposés du 1er avril 2023 au 31 mars 2024

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 nous avons déposé 389 griefs qui se dénombrent comme suit :

- 361 griefs individuels
- 25 griefs syndicaux et
- 3 griefs collectifs.

La grande majorité des griefs que nous déposons sont pour contester des mesures disciplinaires. Parmi les griefs déposés, nous avons contesté :

- 44 congédiements
- 96 suspensions de plus de 5 jours
- 41 suspensions de moins de 5 jours
- 72 avis écrits

Nous avons aussi déposé plusieurs griefs en lien avec des enjeux de santé et sécurité au travail dont :

- 14 griefs de harcèlement
- 13 griefs en lien avec des dossiers d'assurance salaire

## **Les rencontres disciplinaires**

La principale tâche des membres du comité GL est d'accompagner les travailleurs quand ceux-ci sont convoqués à une rencontre avec les représentants de l'employeur. Ces rencontres sont majoritairement des rencontres disciplinaires. Dans la dernière année, nous avons été interpellés pour assister à ;

- 338 rencontres de version de fait
- 227 rencontres de remise de mesure

Parmi les dossiers que nous avons traités en disciplinaires, nous avons constaté qu'en grande partie de nos dossiers sont en lien avec de l'absentéisme et de la maltraitance envers les patients.

Nous avons aussi eu quelques cas disciplinaires concernant les bris de confidentialité. Considérant la mise en place de la loi 25 (*Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*), qui vise à protéger la population québécoise en responsabilisant les entreprises quant aux informations personnelles qu'elles détiennent, nous avons entamé une tournée de sensibilisation en lien avec la gestion des dossiers et la confidentialité. Pour ce faire nous avons profité de la semaine du personnel administratif pour distribuer un tract avec l'aide du comité information et mobilisation.

## **Arbitrage et entente de règlement 2023-2024**

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, 11 mandats d'arbitrage ont été réglés. 6 mandats sont encore actifs avec des dates d'audition prévues en 2024. De plus, 10 griefs additionnels ont été envoyés au greffe afin d'être mandatés en arbitrage.

17 ententes de règlements de griefs et d'arbitrages ont été conclues avec l'employeur, pour un montant total de 63,677.50 \$.

Pour les ententes locales, 3 ententes de règlements ont été conclues avec l'employeur :

- Entente permise BSP - AIMP de HRDP : règlement de 30 griefs avec remboursement global de 4500 \$
- Entente lettre d'entente #46 – Ouvrier d'entretien général : règlement de 2 griefs réclamant la prime prévue à la lettre d'entente #46 de la convention collective nationale aux OEG du CIUSSS. Remboursement global de 89 885 \$
- Entente règlement grief avis écrit : Règlement de 55 griefs contestant des avis écrits. Retrait des lettres des dossiers des membres visées.

## **Entente TPO-PEM**

Au courant de l'année 2022 nous avons été interpellés par l'employeur pour négocier une entente de rehaussement des postes temps partiel dans les services d'hygiène et salubrité. À la suite de la signature de cette entente, plus de 40 postes à temps partiel ont été rehaussés à temps complet. Après le rehaussement des postes, l'employeur a créé de nouveaux postes d'équipe volante temps partiel pour les donner à des travailleurs du secteur de l'hygiène et salubrité en priorité. Pour donner suite à la mise en place de cette entente, plusieurs travailleurs ont obtenu des postes et une stabilité d'emploi.

### **Blitz de grief 2023**

En cours d'année, nous avons été interpellés par l'employeur pour voir notre intérêt à travailler d'autre blitz de grief comme celui que nous avons fait en 2021. Suite à divers travaux, nous en sommes arrivés à une entente de principe pour régler 132 griefs à incidence monétaire (manques à gagner) pour un montant de 9000,00 \$ qui sera redistribué aux membres concernés par les griefs en question.

### **Mise en place de sentinelle**

Durant l'été 2023, le STTCIUSSSNIM-CSN a commencé l'utilisation de la plateforme de gestion des dossiers syndicaux du nom de « Sentinelle ». Dans le contexte actuel où le numérique prend de plus en plus de place dans notre environnement de travail, ce nouvel outil nous aide grandement à faire le suivi de nos dossiers en nous permettant d'être plus mobiles et d'avoir accès aux informations dont nous avons besoin rapidement.

### **Enquête chez les ASSS**

Durant la dernière année, le comité GL est allé à la rencontre des auxiliaires en santé et services sociaux (ASSS) suite à plusieurs demandes de soutien auprès du syndicat. Le comité GL a visité toutes les bases du CIUSSS : Montréal-Nord, Pavillon Dorion, Ahuntsic-Cartierville et Saint-Laurent.

Nous avons été surpris de constater les différences de fonctionnement entre les bases, que ce soit au niveau administratif pour l'obtention d'une vignette d'arrondissement ou dans la gestion interne de chaque base. Nous avons conclu que l'employeur manque de standards organisationnels. Cela pousse certaines ASSS à migrer vers des sites mieux structurés, laissant derrière elles des bases moins bien encadrées.

Concernant le kilométrage garanti, nous avons posé nos questions à l'employeur en mai 2024, mais il tarde encore à nous répondre sur certains aspects.

Nous avons également entrepris des démarches auprès de l'employeur pour augmenter le remboursement de frais téléphoniques, qui est actuellement de 10 \$ par mois pour les ASSS. Nous avons argumenté sur le fait que le téléphone est un outil essentiel au quotidien pour les soins à domicile. Avec la hausse du coût de la vie et le prix des forfaits téléphoniques, le montant alloué mensuellement est tout simplement insuffisant. Nous continuons à travailler sur ce dossier.

Par ailleurs, nous avons constaté plusieurs enjeux de santé et de sécurité au travail, notamment en raison du manque de communication entre la gestion et les employés, ainsi que sur les soins prodigués seuls auprès de patients problématiques. Nous avons transmis nos observations à nos collègues du comité SST, qui prennent en charge ces aspects. Nos deux comités se sont consultés à plusieurs reprises afin de collaborer sur ce dossier.

## Perspectives et défis pour l'année 2024-2025

Pour la prochaine année, nous avons plusieurs dossiers importants sur lesquels nous investirons nos forces communes afin d'améliorer les conditions de travail des travailleurs. Avec la mise en fonction de la nouvelle convention collective, plusieurs nouveautés viennent changer nos conditions de travail tel que ;

- L'implantation du temps supplémentaire à taux double les fins de semaine pour les services 24/7 ;
- La rémunération avec l'instauration des primes à pallier ;
- L'organisation du travail avec l'autogestion des horaires

Nous poursuivrons aussi notre travail sur les dossiers des ASSS mentionnés ci-dessus. Nous avons également d'autres secteurs à rencontrer et nous trouverons un moyen pour que chacun puisse s'exprimer.

Nous sommes conscients que plusieurs services vivent des difficultés propres à leurs milieux. L'implantation de Santé Québec vient brouiller les cartes de ce qui était déjà établi dans notre organisation de travail en tant que CIUSSS. Nous commençons cette nouvelle année avec une nouvelle équipe qui, suite aux élections du printemps 2024, a amené quelques changements au sein du comité, mais soyez assurés que la défense de vos droits sera toujours notre priorité et que notre intention sera toujours de vous représenter aux meilleurs de nos capacités.



Nadia Power  
Vice-présidente aux  
Griefs et aux litiges



Benoît Pelletier  
Responsable GL



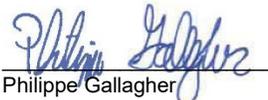
Cecile Simba-Vembo  
Responsable GL



Karine Lefort  
Responsable GL



Marianne Bouchard  
Responsable GL



Philippe Gallagher  
Responsable GL